

Solution de biocontrôle Mildiou & Oïdium

Avec **Roméo®**, Juliette a enfin trouvé la solution de biocontrôle qu'elle attendait



BÉNÉFICES

Roméo®, la solution de biocontrôle pour construire des itinéraires innovants, en lien avec les attentes de la société.

Roméo® optimise le recours aux solutions conventionnelles :

- En limitant l'indice de fréquence de traitement (IFT)
- En participant à la gestion des cahiers de charges
- Pour un message nouveau vers les consommateurs

Roméo®, le biocontrôle SDN facile d'emploi :

- Simple à intégrer dans vos programmes
- Inerte
- Avec une faible ZNT : 5 m
- Sans LMR

ROMÉO®, LE BIOCONTRÔLE FACILE D'EMPLOI

Polyvalence mildiou, oïdium & botrytis

Facile à stocker

1 emballage pour 4 ha

Homologué à faible dose : 0,25 kg / ha

Non classé

Inscrit sur la liste biocontrôle

Roméo®

ROMÉO®, LES 3 GRANDS PRINCIPES

1. Rapidité d'action

Quelques heures après le traitement, les défenses de la plante sont activées, 24 heures après, elles le sont complètement.



2. Persistance d'action

7 jours après le traitement, la stimulation et l'activation des défenses de la plante est encore effective.

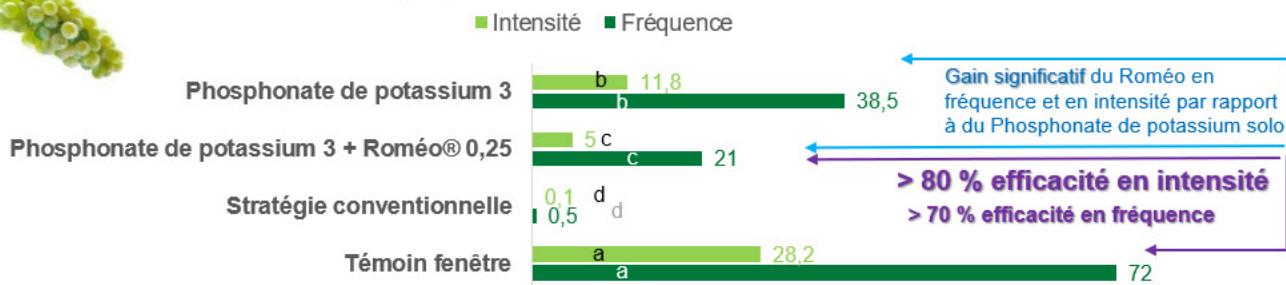
3. Résistance au lessivage

Après activation grâce à Roméo® (quelques heures seulement après application), les défenses de la plante seront activées indépendamment de la pluviométrique.

ROMÉO® S'ASSOCIE AVEC D'AUTRES SOLUTIONS DE BIOCONTROLE POUR DES ITINÉRAIRES INNOVANTS



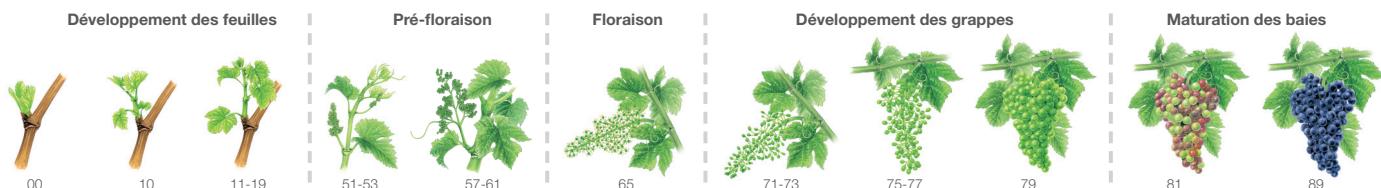
Notation mildiou sur grappe au 16/06/2020



ST. MARTIN D'ARMAGNAC - 2020 - ESSAI 20 03/02-PV - BASF G46

Ces données confirment les résultats de 2019 : 85 % d'efficacité en intensité et 70% d'efficacité en fréquence de la solution phosphonate de potassium + Roméo® par rapport au témoin fenêtre sur grappes.

EXEMPLE NON EXHAUSTIF DE PRECONISATIONS D'EMPLOI



En association avec du phosphonate de potassium et avec un pilotage en saison*

Roméo® à 0,25 kg/ha
+ phosphonate
de potassium à 3 L/ha**
+ anti-oïdium

** Recommandation croisée avec De Sangosse

■ Roméo® s'emploie :

- En préventif
- À la dose homologuée de 0,25 kg/ha
- En soignant la qualité de pulvérisation

■ Selon le contexte de la parcelle* :

- Intervalle à respecter entre 2 applications : 7 jours
- En association, à la cadence du partenaire (conventionnel ou autorisé en Agriculture Biologique)

* Le contexte parcellaire doit intégrer l'analyse des risques incluant le cépage, la pluviométrie, la pression parasitaire etc... et en s'aide d'un OAD

FICHE D'IDENTITÉ

| | |
|-------------------------------|--|
| AMM | N° 2170654 |
| Matière active | 94,1% Cerevisane (Paroi de levure <i>Saccharomyces cerevisiae</i> souche LAS117) |
| Formulation | Poudre mouillable (WP) |
| Conditionnement | 1 kg |
| Classement | Non classé |
| Usages autorisés | Vigne, stimulateur de défenses naturelles, mildiou, oïdium, botrytis |
| Dose autorisée | 0,25 kg / ha, intervalle minimum de 7 jours entre 2 applications |
| Période d'emploi autorisée | BBCH 12 = deux feuilles étaillées BBCH 89 = les baies sont mûres |
| Nombre maximum d'applications | 10 applications par saison |
| Délai d'emploi avant récolte | 1 jour |
| ZNT aquatique | 5 m |
| Délai de rentrée | 8 h sous abri. Non pertinent en plein champ. |

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299

Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire conforme à la norme EN ISO 27065/A1, EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par dessus l'EPI vestimentaire. Protections respiratoires certifiées : demi-masque avec filtre P3. Lunettes certifiées norme EN 166.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation Agrauxine. ®Marque déposée Agrauxine - Produit de bio-contôle. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Crédits photos : BASF, Istock, SeanShot-Getty Images. Référence du document 921VIFE0321R Mars 2021.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.